



L'UGAP, partenaire essentiel du secteur public hospitalier et médico-social

L'UGAP, la centrale d'achat public, occupe une place importante dans le paysage de la santé. Plus de 25% du montant annuel d'investissement en équipement médical des hôpitaux publics français est aujourd'hui traité par l'UGAP.

En 2009, le montant des commandes de matériel médical enregistrées à l'UGAP a atteint près de 280 millions d'euros, soit une progression d'activité de près de 17% par rapport à l'année 2008. En cinq ans, l'UGAP a multiplié son nombre de commandes par 5 ; une croissance qui s'explique à la fois par la proposition d'une offre de plus en plus complète et par l'augmentation significative du nombre de clients.

Ce montant se répartit sur 4 grands secteurs d'activité :

- 30 % en mobilier médicalisé et équipement de soins / secours
- 30 % en imagerie médicale
- 20 % en anesthésie-réanimation et monitoring
- 20 % en bloc opératoire, thérapie, explorations fonctionnelles, autres secteurs et consommables

Une expertise hospitalière et médico-sociale

L'UGAP propose aujourd'hui une offre en matériels médicaux, adaptée aux contraintes médico-techniques, réglementaires et financières de ses clients. La constitution de l'offre et son déploiement sont assurés par une équipe de professionnels de 60 personnes : acheteurs, chefs de produits et un réseau commercial réparti dans les 7 directions interrégionales de la centrale d'achat.

La centrale d'achat met à disposition également une sélection de produits et services adaptés aux établissements de santé : véhicules spécialisés, informatique (équipements et prestations de déploiement), mobiliers, prestations de service aux bâtiments... En 2010, l'UGAP compte enrichir son offre traditionnelle par des services associés et développer les équipements à destination des SDIS (services départementaux d'incendie et de secours) et des maisons de retraite.

« Nos clients hospitaliers et médico-sociaux ont reconnu très vite notre expertise et constaté que nos pratiques d'achats étaient adaptées et sérieuses. Nos méthodes de sélection des produits sont identiques à celles des établissements de santé si ce n'est que nous les avons adaptées aux contraintes de l'achat massifié. Nous ne faisons aucun compromis sur la performance et la sécurité des produits ni sur la qualité de service des fournisseurs afin d'assurer une disponibilité des équipements maximale et des coûts de fonctionnement optimisés. » explique Valérie Terrisse, directrice achats de l'UGAP.

Des fournisseurs reconnus

L'offre médicale s'appuie sur près de 150 titulaires de marché.

Après une sélection rigoureuse des candidats, les critères de choix des offres sont la valeur technique, la qualité de service et la performance économique.

Quel que soit le produit ou service concerné, le critère technique est le premier critère de choix, suivi généralement par un critère qualité de service important. La stratégie de l'UGAP repose sur la proposition d'offres économiquement performantes, qui ne doivent poser aucun problème en termes de sécurité, de diagnostic, d'utilisation ou encore de disponibilité.

Un partenariat avec CGS UNIHA

Une convention a été signée en juin 2008 avec le CGS UniHA, la structure de mutualisation des achats des 52 grands établissements hospitaliers. Ce partenariat permet une forme de complémentarité entre les deux organismes et propose aux hôpitaux membres du CGS de bénéficier de conditions tarifaires spécifiques.

Une diversité de clients publics

L'UGAP compte parmi ses clients en 2009 : 760 centres hospitaliers, l'ensemble des CHRU et CHR, plus de 1000 établissements long séjour, les hôpitaux d'instruction des armées (HIA) et la structure centrale du Service de Santé des Armées, les services départementaux d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers de Paris et les marins-pompiers de Marseille.

Quelques chiffres de l'activité du secteur médical en 2009 (volumes commandés) :

20 scanners, 4 IRM, 6 gamma-caméras, 18 salles d'angiographie, 95 tables d'opération, 320 échographes, 40 salles de radiologie, 3 000 défibrillateurs, 100 incubateurs, 12 500 lits hospitaliers et longs séjours, 350 bistouris électriques...

Les commandes de matériel médical ont concerné près de 375 marchés pour un montant global de 280 millions d'euros en 2009. Et, 75% des titulaires de marché du médical sont des PME-PMI.

L'UGAP est présente au salon HOPITAL EXPO du 18 au 21 mai, stand M31.

A propos de l'UGAP :

L'UGAP est la seule centrale d'achat public « généraliste » en France dont le rôle et les modalités d'intervention sont définis par le Code des marchés publics national. Ses clients sont principalement l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur hospitalier.

- **1 387 millions d'euros de commandes en 2009**
- **27 implantations** en région regroupées en 7 directions interrégionales
- **900 collaborateurs** dont 500 en région